

Compte rendu de l'AG de La Gigouillette
du 17 octobre 2022

Salle Nizier 7 rue de la providence 74000 Annecy

Membres du CA :

Présents : Claire Fillard présidente, Joël Lenancker trésorier ,Robert Géant, Giulia Tomasi, Michel Montant, Daniel Molliex.

Excusés: Marie Faraco secrétaire, Jean-Michel Abry.

Adhérents présents et représentés : 29 présents et 21 pouvoirs soit 40 adhérents.

La séance commence à 20h10.

Ordre du jour :

- Bilan moral,
- Bilan financier,
- Projets,
- Élections,
- Questions diverses.

Présentation de l'Ag en power point (voir documents en pdf du power point)

Bilan moral:

Le bilan est lu par Claire .

Pensées aux membres de la Gigouillette disparus cette année,
Jen-Michel Fleur le 29 mars, François Behagel le 22 juin et Marcel Peyret, ancien président de 2013 à 2020, le 26 septembre.

Le nombre d'adhérents est remonté, mais pas encore comme avant...

Il y a eu très peu d'animations.

La Nuit du Folk a pu avoir lieu, belle ambiance, mais peu de monde (peu d'adhérents).

Peu de bénévoles aux bals à Sales(installation et ménage).

Bilan voté à l'unanimité.

Rapport financier :

Joël lit le rapport financier.

Déficit de 3755€ , dû au manque d'animations payantes, à la baisse d'entrées aux bals à Sales et à la Nuit du Folk, coût élevé de la sono à la Nuit du Folk.

Remarque :

La Nuit du Folk est remise en question.

Le CA va demander une subvention à la mairie de Rumilly, et la révision de la location de la salle de Sales.

Rapport voté à l'unanimité.

Projets :

Animations réalisées :

- samedi 3 septembre : Marché des potiers à Rumilly
- samedi 10 septembre : forum des associations à Rumilly
- samedi 8 octobre : retour des Alpagnes à Annecy en déambulation avec l'Accord des Alpes

remarques sur les conditions: un musicien de la Gigouillette aurait aimé avoir en amont des partitions de l'Accord des Alpes pour jouer ensemble. Dommage, pas de danseurs.

Bals à Sales passés :

- 9 septembre : Duo Deuz'N, beaucoup d'entrées.
- 14 octobre: Balancez vos dames ! Beaucoup d'entrées, maire de Sales et Catherine Rabasso(adjointe à la culture) présents.

Animations à venir :

- bal des familles le 11 novembre l'après-midi, avant le bal à Sales ?
- pas de bal pendant le « Noël des Alpes » à Annecy, pas de bonne date appropriée.
- Réveillon** : on attend la confirmation du prêt de la salle de Rumilly, Croc'danse organise cette année.
- Bal aux Ollières avec Arbadétorne le 21 janvier, avec stage d'initiation l'après-midi ?
Remarque : pertinence de la venue de ce groupe au coût élevé alors que remise en question de la Nuit ? Réponse de Claire : remplace l'évènement en novembre pas programmé.
- bal à Habère-Poche du 22 avril avancé au samedi 15 avril.

Nuit du folk 2023 :

Après lecture des réponses au questionnaire, la discussion s'engage.

Il en ressort 3 points :

1 La Gigouillette et Croc'danse doivent-elles fusionner ?

Un sondage est fait : une majorité de présents semble pour la fusion.

Les personnes étant opposées exposent leur avis:

les 2 assos ont leur personnalité propre, la fusion sera compliquée ;

il y a plus plus de rayon d'action avec 2 assos et 2 sièges différents.

Après l'exposition de ces avis, la solution s'orienterait plus vers une confédération des 2 associations .

La réflexion continuera en CA, et avec le CA de Croc' danse.

2 Maintient-on la Nuit du Folk cette année ?

Le CA prendra la décision en tenant compte des critères :
changements de salle ? de date ? partenariat avec Croc'danse ? d'autres assos voisines ? quels groupes ? parmi ceux proposés ?

3 Communication : il faudra prendre contact avec les personnes des « bals sauvages », avec les assos voisines pour partenariat possible, diffuser via les réseaux sociaux .

Elections :

Jean-Michel Abry est démissionnaire.

Michel Montant et Daniel Molliex se représentent (tiers sortant).

Pas de nouveau candidat au CA.

Résultat du vote :

contre:0

abstention:0

Les 2 membres sont renouvelés à l'unanimité.

Le CA est donc composé de 7 membres.

Pas de questions diverses

Projection d'un hommage à Marcel, réalisé par Robert.

Marie-Hélène sa femme a remercié Robert pour ce bel hommage qu'elle a pu visionner avant .

L'Assemblée se termine à 22h30.

Claire Fillard
Le 21 octobre 2022